



25 18

Etienne TILLIE
336 route de Saint-Paul
06480 LA COLLE SUR LOUP

110

Le 16 novembre 1995

Banque
BANCA DEL GOTTARDO
Avenue Marie-Thérèse 6
2132 LUXEMBOURG

Compte no 191.974

Messieurs,

Au moyen de la présente lettre d'instructions irrévocables, je vous demande de transférer immédiatement, par le débit du compte no 191.974 ouvert auprès de votre établissement, la somme de UN MILLIARD CINQ CENT MILLIONS VINGT-SEPT MILLE DOLLARS (US\$ 1'500'027'000.--) en faveur du compte no ouvert auprès de la Banque SBV ZURICH pour la Société STANDFORD WORLDWILDE Ltd. avec préavis à la Banque recevante.

Vous êtes instruits de prendre tous soins afin que les moyens nécessaires soient effectués pour que le montant du virement soit disponible sur le compte à débiter.

La présente lettre est remise à Maître Mark BRUPPACHER, avocat, Zollikerstrasse 58, CH-8702 ZOLLIKON, chargé de l'exécution des accords transactionnels intervenus entre la Société STANDFORD WORLDWILDE Ltd. et moi-même réglant, notamment le sort des indemnités dues à Monsieur J. FERRAYE pour l'utilisation de la technologie industrielle dont il est l'inventeur et qui fut utilisée au KOWEIT pour l'extinction des puits de pétrole en feu.

Je me tiens à votre disposition pour toutes formalités ou tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Photocopie certifiée
conforme à l'original
Genève, le 25 JAN 1996

